

Union des Syndicats Force Ouvrière du Ministère chargé de l'Agriculture et de ses Etablissements publics
A Paris, 12 juillet 2018

Compte-rendu du comité technique ministériel du 12 juillet 2018

Un CTM pour rien !!!

Ce comité technique ministériel était présidé par Monsieur Philippe MERILLON, Secrétaire général du MAA par intérim.

Force Ouvrière était représentée par : Jean-Claude LEBOSSE, Christine HEUZÉ, Anne BOISTEAUX, Patrice MAITRE, Gisèle VIMONT, Stéphane TOUZET et Xavier SIMON.

En réponse aux déclarations liminaires des organisations syndicales, Monsieur MERILLON a apporté les informations suivantes :

Action publique 2022

Il n'y a pas de décision nouvelle. La méconnaissance des axes CAP 2022 ne permet pas l'élaboration du plan de transformation ministérielle. Pour le MAA, il existe deux priorités : le numérique et la simplification administrative.

Les décisions du gouvernement devraient être prises durant l'été. Le ministre de l'agriculture devrait venir les évoquer en septembre lors de la présentation du budget 2019.

Les discussions ont également porté sur des hypothèses, qu'il nous semble superflu d'évoquer vu le contexte du secret voulu par le gouvernement.

Loi sur l'apprentissage

Le DGER revient sur le rendez-vous avec Mme Pénicaud. Le montant de l'enveloppe dévolue aux régions pour compléter le versement au « coût » du contrat est annoncé à 250 millions d'€ mais peut encore évoluer. Les DRAAF sont encouragées à mettre en œuvre des stratégies de développement de l'apprentissage dans leur région. Le DGER annonce un séminaire des directeurs de CFA sur le thème de la réforme de l'apprentissage, les 17 et 18 octobre, qui fera suite au séminaire des directeurs des 16 et 17 octobre.

FO Enseignement Agricole a décliné l'invitation de la ministre du travail et du ministre de l'agriculture. Nous

nous en félicitons car, comme nous nous y attendions, le discours a été unilatéral et rien de nouveau n'en est sorti. Preuve s'il en est que ce gouvernement ignore le dialogue social !

Résultats aux examens : 82 300 jeunes étaient concernés par la dernière session. Le taux de réussite est de 85,9% en augmentation de 0,36 % par rapport à l'an passé. L'augmentation est de 2,2% pour le bac STAV et de 1,2% pour le bac Pro.

La DGER n'est pas en capacité de mesurer l'impact de Parcoursup sur les inscriptions en BTS à ce stade. Il y a des hausses sur toute la filière. Il est demandé aux DRAAF d'optimiser le taux de remplissage. Il reste 1 874 places vacantes dont 1 533 dans le privé.

La crainte des enseignants est de voir partir les bons élèves du lycée faute d'une réponse rapide de Parcoursup à leur candidature au BTS.

Le groupe de travail sur la revalorisation des ACEN, prévu pour le 10 juillet a été annulé car le ministre n'a pas encore l'arbitrage budgétaire sur l'enveloppe.

RIFSEEP

L'administration informe de la revalorisation des indemnités pour les catégories B administratifs du groupe 3 et pour les attachés du groupe 4 afin d'éviter les inversions indemnitaires au passage **de corps**.

Le socle du grade C2 des catégories C, issu de la fusion des grades adjoint 1ère classe et adjoint principal 2ème classe, a été aligné sur celui des adjoints principaux 2ème classe comme demandé par les syndicats.

Le CIA des agents logés a été modifié car, être logé par nécessité absolue de service, ne constitue pas un manquement à la manière de servir comme l'avait fait remarquer FO.

Pour la bascule au RIFSEEP des agents de la filière FR, l'administration espère être en mesure de la mettre en œuvre dès la rentrée. Cela est suspendu à la réponse du guichet unique. Sinon, il faudra imaginer un plan B...

Situation des SEA

Une intervention très claire a été faite par FO Agriculture. Vu le contexte actuel de la PAC, vu les efforts consentis

ces dernières années, par les agents, qui n'ont jamais fait l'objet du moindre remerciement tant ministériel que gouvernemental, il est souhaitable que l'ensemble des agents des SEA puisse prendre des vacances estivales sans contrainte particulière. Ils seront ainsi en pleine capacité pour répondre aux sollicitations diverses et variées qui ne manqueront pas dès la rentrée de septembre.

DGAL : proposition parlementaire de création d'une agence du sanitaire.

Le DGAL souligne que le rapport parlementaire concernant l'affaire Lactalis n'a pas encore été remis. Impossible donc d'en évoquer les conclusions ici. Les positions ministérielles n'ont pas évolué, les questions des redevances et d'une police (gestion des fraudes alimentaires) plus unifiées demeurent cependant d'actualité.

Vos représentants FO Agriculture

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

